



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

centres médico-sociaux

Question écrite n° 121975

Texte de la question

Mme Cécile Dumoulin appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'offre insuffisante de places d'appartement de coordination thérapeutique (ACT). Les ACT, établissements médico-sociaux, proposent un accompagnement médical, psychologique et social pour les personnes vivant avec une pathologie chronique, en précarité. L'offre de prise en charge en ACT ne couvre que 5 % des demandes en Île-de-France et 25 % en région. La création de 950 nouvelles places d'ACT permettrait de répondre à cette carence alarmante. Par conséquent, elle souhaiterait connaître les mesures qu'entend prendre le Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Cécile Dumoulin](#)

Circonscription : Yvelines (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121975

Rubrique : Institutions sociales et médico-sociales

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 2011, page 11949

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)